



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
BEAUMONT DE LOMAGNE
AFFICHE LE 25 FEVRIER 2021

SEANCE DU 23 FEVRIER 2021

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN, le 23 FEVRIER, à 18 HEURES, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BEAUMONT DE LOMAGNE s'est réuni en session ordinaire à la Salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DEPRINCE, Maire.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 FEVRIER 2021

ETAIENT PRESENTS : DEPRINCE Jean-Luc, BONNEFOI Jean-Claude, FRESQUET Céline, CAMBOU Pierre, DELORME Blandine, LABARDE Pascal, ARQUIE David, MONTIEL Marc, MEESSEMAN Evelyne, PERES Maryse, PUJOL Aurélie, MARROU Stéphane, BIGOU-MARTI-TURULL Béatrice, DIANA Corinne, BESSOU Sonia, PERRAULT Romain, PUEYO Séverine, LE JONCOUR Eléonore, FOURNIOLS Gilbert, WYBIERALA Michel, TONIN Jacqueline, MAILFERT Christian, MARSAGLIA Alex.

PROCURATIONS : AUDU-BENALI Sandrine à MEESSEMAN Evelyne, TOUSSAINT Bertrand à PUEYO Séverine.

ETAIENT ABSENTS : ROBERT Jean, ROUX Pascale.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, PUEYO Séverine est nommée secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

VALIDATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 DECEMBRE 2020 : Le Conseil Municipal a approuvé à 17 voix pour et 3 abstentions (Mme LEJONCOUR Eléonore, Messieurs FOURNIOLS Gilbert et WYBIERALA Michel) le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2020.

DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL :

DEC-2021-001	Equiperment de la médiathèque municipale - Demande de subvention au Département du Tarn et Garonne
DEC-2021-002	Equiperment de la médiathèque municipale - Demande de subvention à l'Etat dans le cadre de la Dotation Globale de Décentralisation
DEC-2021-003	Equiperment de la médiathèque municipale - Demande de subvention à la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée
DEC-2021-004	Informatisation de la médiathèque municipale - Demande de subvention au Département du Tarn et Garonne
DEC-2021-005	Informatisation de la médiathèque municipale - Demande de subvention à l'Etat dans le cadre de la Dotation Globale de Décentralisation
DEC-2021-006	Conclusion d'un bail d'habitation avec Mme DELORME BLADINE



21-001 : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

Le Conseil Municipal a donné acte à l'unanimité d'un débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2021.

21-002 : RECAPITULATIF DES MARCHES PUBLICS CONCLUS EN 2020

Le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité :

- **DE PRENDRE ACTE** de la communication qui lui a été faite de la liste des marchés conclus en 2020 par la Commune de BEAUMONT DE LOMAGNE,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à publier, sur le site internet de la Commune, la liste des marchés passés en 2020 supérieurs à 40 000 €HT pour la Commune de BEAUMONT DE LOMAGNE.

21-003 : PROCEDURE D'ACHAT DE LA COMMUNE DANS LE CADRE DES MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **CONSIDERANT** que les procédures formalisées décidées par le droit communautaire ne s'imposent qu'aux marchés d'un montant supérieur aux seuils qu'il fixe et qu'au-dessous de ces seuils, l'acheteur est libre d'organiser sa procédure comme il l'entend dans le respect des principes constitutionnels de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures,

- **D'ANNULER** la délibération n° 20-030 du 29 juin 2020 portant délégation du conseil municipal au Maire en matière de marchés publics,

- **D'APPROUVER** la procédure d'achat de la commune dans le cadre des marchés à procédure adaptée proposée par monsieur le Maire applicable à compter du 1^{er} mars 2021.

21-004 : CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS DANS LE CADRE D'UN BRANCHEMENT ELECTRIQUE AU PROFIT DE LA SCI LE TENON

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention de servitude proposée par ENEDIS relative au branchement électrique de distribution publique à effectuer sur la parcelle communale cadastrée section ZD n° 28 au profit de la SCI LE TENON,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à viser la convention et tout document relatif à cette affaire.

21-005 : CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS POUR LE RENFORCEMENT DU RESEAU D'ELECTRICITE LIEUDIT TOUREIL

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité d'approuver :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention de servitude proposée par ENEDIS relative au renforcement électrique de distribution publique à effectuer sur la parcelle communale cadastrée section YH n° 119 sise lieudit TOUREIL,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à viser la convention et tout document relatif à cette affaire.

20-006 : MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE FERME DES EAUX DE LA LOMAGNE

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **VU** la demande du Président du Syndicat Mixte fermé des Eaux de la Lomagne en date du 21 janvier 2021,

- **D'APPROUVER** la modification des statuts du syndicat mixte fermé des eaux de la Lomagne, - " l'Article 2 : SIEGE DU SYNDICAT "

21-007 : RECRUTEMENT D'AGENTS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS COMPTE TENU D'UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE ET SAISONNIER D'ACTIVITE ET LE REMPLACEMENT D'AGENTS MOMENTANEMENT INDISPONIBLES

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **DE RAPPORTER** la délibération n° 20-071 du 14 décembre 2020,

- **D'AUTORISER** le Maire à pourvoir à des emplois non permanents dans le cadre d'un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité ou dans le cadre du remplacement d'agents momentanément indisponibles en fonction des besoins nécessaires,

- **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants.

21-008 : VENTE DE MATERIEL COMMUNAL - 3 TIPIS

Le Conseil municipal, a décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la vente de 3 tipis qui ne sont plus utilisés par les services de la commune,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à la vente.

21-009 : PROJET D'EXTENSION DU CIMETIERE COMMUNAL - ACQUISITION DE TERRAIN LIEU-DIT "BOURDETTE" PROPRIETE CHECUZ

Le Conseil municipal, a décide à l'unanimité :

- **D'ACQUERIR** le terrain appartenant à Monsieur Isacoo CHECUZ, situé lieu-dit "Bourdette", cadastré section AC n° 68, d'une contenance de 405 m², pour un montant de 690 €.

- **DE DESIGNER** l'étude de Me Philippe RIOLS, notaire à Beaumont de Lomagne pour la rédaction de l'acte à intervenir ;

- **DE DESIGNER** Monsieur le Maire ou son représentant pour la signature de toutes les pièces relatives à ce dossier et lui donner tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération.

21-010 : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- de désigner les membres de la commission de Délégation de Service Public comme suit :

<i>5 membres titulaires</i>	<i>5 membres suppléants</i>
<ul style="list-style-type: none">- Madame FRESQUET Céline- Monsieur LABARDE Pascal- Monsieur MARROU Stéphane- Monsieur CAMBOU Pierre- Monsieur FOURNIOLS Gilbert	<ul style="list-style-type: none">- Madame MEESSEMAN Evelyne- Monsieur ARQUIE David- Monsieur BONNEFOI Jean-Claude- Monsieur MONTIEL Marc- Madame TONIN Jacqueline

- qu'en cas d'absence, la présidence est assurée par Madame FRESQUET Céline, représentant Monsieur le Maire.



QUESTIONS ORALES : Néant

